

Auto-écoles : de nouvelles conditions imposées

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Nouveau variant du Covid

La fermeture des frontières risque d'être prolongée

Page 3

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5281 - Dimanche 24 janvier 2021 - Prix : 10 DA

Pénurie, crise de distribution, monopole du produit

Vente du lait directement des camions frigorifiques : la solution est-elle durable ?

Page 3

Des larmes et du sang

Par Mohamed Habili

Au plan mondial, la seule bonne nouvelle sur le front de l'épidémie, celui dont dépend quasiment l'avenir du monde, c'est que les vaccins mis au point pour contrer la propagation du virus sont encore valables. Ils n'ont pas été déclassés par l'une ou l'autre de ses mutations, s'agissant du moins de celles qu'il a connues jusqu'à présent. Ils continuent de remplir l'objet pour lequel ils ont été conçus autrement dit. A vrai dire, cette affirmation n'a été formulée explicitement que pour les vaccins à ARM messenger, Pfizer-BioNtech et Moderna, les seuls qui soient aujourd'hui administrés en Occident, en attendant l'arrivée du vaccin britannique AstraZeneca de formule plus classique quant à lui. Pour ce qui est des autres vaccins en cours d'utilisation ailleurs dans le monde, le chinois, le russe, le cubain, par exemple, on en est réduit à supposer que les mutants britannique, sud-africain et brésilien, ne les ont pas désarmés eux non plus. Avant-hier Boris Johnson n'a eu que de mauvaises nouvelles à annoncer aux Britanniques, sauf une, qui était justement que les vaccins n'étaient pas frappés d'obsolescence. Il n'aurait évidemment pas fait ce genre de remarque si leur efficacité allait de soi, et s'il ne lui avait pas paru important de rassurer ses concitoyens à ce propos. N'empêche, beaucoup de ces derniers ont dû entendre non pas tant l'affirmation elle-même que le bémol implicite qu'elle suggère, et qui lui est moins rassurant.

Suite en page 3

Plus de 200 millions de dollars à préserver annuellement

Importations de viandes rouges : les raisons d'un gel



Ph/D. R.

La récente décision des pouvoirs publics de geler les importations des viandes rouges permettra à l'Algérie d'économiser plus de 200 millions de dollars par an, selon un haut responsable au ministère du Commerce.

Page 2

Zone de libre-échange continentale africaine

Un rôle central dans l'accélération des échanges inter-africains

Page 5

Imaloussène (Tizi Ouzou)

Des habitants décident de reconstruire l'école vétuste de leur village

Page 16

Plus de 200 millions de dollars à préserver annuellement

Importations de viandes rouges : les raisons d'un gel

■ La récente décision des pouvoirs publics de geler les importations des viandes rouges permettra à l'Algérie d'économiser plus de 200 millions de dollars par an, selon un haut responsable au ministère du Commerce.

Par Meriem Benchaouia

« Notre département, en coordination avec les ministères des Finances et de l'Agriculture, a décidé de geler les importations des viandes rouges fraîches et congelées qui ne cessent d'augmenter d'une année à l'autre malgré la disponibilité du produit local », a expliqué le directeur général du Commerce extérieur au ministère du Commerce, Khaled Bouchelaghem. « Cette décision, a-t-il poursuivi, entre dans le cadre de la rationalisation des importations ainsi que

l'encouragement des produits locaux et répond par la même occasion aux attentes des éleveurs et des engraisseurs qui se sentaient concurrencés par les produits importés ».

Dans le même contexte, M. Bouchelaghem a affirmé que l'Algérie, à l'instar de tous les pays, dispose d'outils juridiques lui permettant de prendre des « mesures protectionnistes provisoires » pour réduire son déficit commercial ou pour protéger les producteurs nationaux lorsque ces derniers se sentent menacés par les concurrents étrangers. Selon les chiffres communiqués par ce responsable, les importations du pays en viandes rouges bovines avaient atteint 122 millions de dollars rien que pour les dix premiers mois de l'année 2020, dont 67,5 millions de dollars en viande fraîche et 54,5 millions de dollars en congelée. Il a fait constater qu'il y avait une tendance haussière de ces importations malgré la disponibilité du produit local, « ce qui va à l'encontre de l'économie nationale ». Ainsi, en 2019, a-t-il indiqué, les importations avaient atteint une valeur de 210 millions de dollars (135 millions pour les viandes fraîches et 75 millions pour les viandes congelées), contre 186 millions de dollars en 2018 (104,6 millions de viandes fraîches et 81,4 millions pour les viandes congelées). En revanche, les opérations d'importation du bœuf sur pied sont toujours autorisées pour approvisionner le marché en viandes rouges, a-t-il précisé, expliquant que cela est de loin « plus rentable » que l'importation des produits finaux.

« L'importation de bovins destinés à l'abattage permet en effet la création d'emplois directs et indirects autour de cette activité », a-t-il fait valoir. Mettant en avant ses avantages, il a affirmé que l'introduction de bêtes vivantes contribuerait à augmenter la cadence du travail au niveau des abattoirs et des bou-

Ph.D. R.



cheries et d'approvisionner le marché en viande fraîche, de fournir l'industrie de la transformation des viandes en matière première, ce qui devrait également élargir le réseau de distribution et générer des emplois supplémentaires. Mais en contrepartie de ce gel des importations au profit de la filière, ce responsable appelle les opérateurs à faire preuve de « patriotisme économique » en contribuant à la protection du pouvoir d'achat et à la sécurisation du marché des viandes.

« Pas d'incidence sur le marché national »

Le gel des importations des viandes rouges fraîches ou congelées, décidé par les pouvoirs publics depuis le dernier trimestre 2020 pour protéger la production nationale « n'a pas eu d'incidence sur le marché national », ont fait constater plusieurs opérateurs de la filière. « Le marché est suffisamment approvisionné par une production locale conséquente et les prix ont même enregistré une baisse relative », a assuré le président du Conseil national interprofessionnel des viandes rouges

(CNIVR), Miloud Bouadis. Il a écarté tout risque de rupture des stocks même à l'arrivée du mois de ramadhan, période de forte demande sur les viandes rouges. « De nombreux engraisseurs se sont déjà mis à l'importation de veaux à l'engraissement destinés à l'abattage en prévision du mois sacré, connu habituellement par une hausse considérable de la demande en viande bovine », a-t-il indiqué. La qualification de décision « salubre » pour les professionnels de la filière, Bouadis a souligné que la suspension des importations des viandes rouges a toujours été parmi les principales revendications du CNIVR. Il a jugé, à ce propos, que l'importation de bovins vivants d'engraissement, au lieu des produits finaux, s'avère beaucoup plus rentable

tant sur le plan nutritionnel que sur le plan économique. « En effet, l'importation de bétail vivant nous permet de tirer profit du cinquième quartier, à savoir les abats des bovins (foie et cœur, tête) qui constituent une source de protéines inestimable, en plus de leurs peaux qui représentent une matière première noble pour l'industrie du cuir », a-t-il fait valoir. D'autre part, il a affirmé que bon nombre d'opérateurs qui étaient versés auparavant dans l'importation de la viande rouge fraîche et congelée se sont reconvertis en éleveurs et engraisseurs. « Ce revirement positif a permis d'augmenter la production, tout en générant des emplois supplémentaires autour de cette activité (alimentation de bétail, abattage, distribution) », a-t-il argué. M. B.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 5 décès et 245 nouveaux cas

L'ALGÉRIE a enregistré 5 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, deux cas de plus qu'hier (3), portant à 2 861 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 245 cas, soit 27 cas de moins par rapport au bilan d'hier (272), pour atteindre, au total, 105 369 cas confirmés. R. N.

Véhicules affectés à l'enseignement de la conduite

Auto-écoles : de nouvelles conditions imposées

Désormais, les véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile doivent répondre à de nouvelles exigences concernant la durée d'exploitation et le poids total autorisé pour ces véhicules. Cependant, un délai est accordé aux propriétaires des auto-écoles pour le changement de véhicule ayant atteint l'âge de retrait d'exploitation. Cette disposition est détaillée dans l'arrêté correspondant au 14 février 2019 portant cahier des charges des auto-écoles, publié dans le dernier numéro du *Journal officiel*. L'arrêté a pour objet de fixer les caractéristiques des véhicules destinés à l'enseignement de la conduite dans les auto-écoles. Parmi ces nouvelles exigences, le véhicule doit être doté d'une

carte de voiture-école d'enseignement de la conduite, délivrée par le directeur des transports de wilaya. Les véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile doivent répondre à la condition d'âge et à certaines caractéristiques. Ainsi, l'âge d'accès pour la première fois en exploitation est de moins de dix ans pour les véhicules dont le poids total autorisé en charge (PTAC) n'excède pas 3 500 kilogrammes, quinze ans pour les véhicules de transport en commun de personnes et de transport de marchandises et dix ans pour les remorques et les semi-remorques. Ces véhicules en exploitation doivent être retirés de l'activité d'enseignement de la conduite automobile lorsqu'ils atteignent l'âge de huit ans pour

les motocyclettes, de quinze ans pour les véhicules dont le poids total autorisé en charge (PTAC) n'excède pas 3 500 kilogrammes, de vingt-cinq ans pour les véhicules de transport en commun de personnes et de transport de marchandises et de trente ans pour les remorques et les semi-remorques.

Toutefois, l'âge du véhicule est calculé à compter de la date de sa mise en circulation.

Les véhicules dont le poids total en charge autorisé (PTAC) n'excède pas 3 500 kilogrammes doivent avoir un moteur d'une cylindrée de 900 cm³ au minimum, une longueur minimale de 3 mètres et doivent être constamment propres et en parfait état. Les véhicules de transport en commun de personnes

et de transport de marchandises, quant à eux, doivent avoir plus de 19 tonnes du poids total autorisé en charge (PTAC) pour la catégorie C. Les véhicules de la catégorie C1 doivent avoir un poids égal ou supérieur à 5,5 tonnes du poids total autorisé en charge (PTAC). Pour le véhicule de la catégorie D, ils doivent avoir une longueur d'au moins 6,20 m, et une largeur d'au moins 2,10 m. Ces véhicules doivent aussi être constamment propres et en parfait état. Toutefois, un délai de trente-six mois, à partir de la date de publication dudit arrêté, est accordé aux propriétaires des auto-écoles pour le changement de véhicule ayant atteint l'âge de retrait d'exploitation.

Louisa Ait Ramdane

Partis

Le FFS souligne la nécessité d'un dialogue national inclusif

LE PREMIER secrétaire du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a mis en avant, hier à Alger, la nécessité de l'amorce d'un dialogue national inclusif et démocratique rassemblant toutes les forces vives de la société pour dégager une feuille de route consensuelle. Intervenant au cours des travaux d'installation de la commission administrative de la fédération d'Alger du parti, M. Aouchiche a indiqué que la résolution de la crise nécessitait l'amorce d'un dialogue « national, inclusif et démocratique » rassemblant toutes les « forces vives » de la société en vue de dégager une « feuille de route consensuelle », permettant de « sortir de la crise et bâtir un Etat de droit et démocratique ». Pour lui, la priorité du FFS est le lancement d'un processus politique national

« rassembleur » qui sera adopté par toutes les forces politiques et sociales, et au sein duquel adhèrera tout le monde pour résoudre la crise. Pour sa part, le membre de l'Instance présidentielle du FFS, Hakim Bellacel, a exprimé la « forte volonté » de son parti pour la poursuite du combat « pacifique et pédagogique » afin de réhabiliter l'activité politique et de trouver des « solutions consensuelles pour sortir de la crise que vit le pays ». Il a relevé, dans ce sillage, que le FFS s'attelle à la préparation d'une convention nationale pour la mûrir en une nouvelle initiative politique. Il a fait de la conviction de son parti quant à la nécessité d'amorcer un dialogue politique « inclusif, transparent et responsable » pour aboutir à un consensus « historique et national » rassemblant tous les Algériens à même de concrétiser leurs « légitimes ambitions ». K. L.

Pénurie, crise de distribution, monopole du produit

Vente du lait directement des camions frigorifiques : la solution est-elle durable ?

■ La crise de la distribution de lait persiste depuis des années, ce qui donne souvent lieu à des pénuries qui agacent les consommateurs, contraints de passer leurs journées à pourchasser le sachet de lait. Pour faire face à ce problème, la solution «du moment» consiste à vendre le lait directement du camion frigorifique au consommateur ! Mais est-ce une solution temporaire ?



Par Thininene Khouchi

Depuis des mois, des files monstres se forment devant des camions frigorifiques pour acheter le lait. En effet, afin de faire face à la pénurie et à la crise de distribution du lait en sachet, des camions frigorifiques vendent le produit directement aux citoyens. De longues chaînes se dressent donc quotidiennement devant ces camions installés dans plusieurs communes. Selon Mourad, rencontré hier devant le camion Giplait au niveau de la rue Richelieu à Alger-Centre, «j'achète quotidiennement mon

lait ici, car l'épicier de mon quartier ne s'en fait pas livrer et je suis obligé de venir ici. C'est la même histoire chaque jour, la file ne rétrécit pas». Même cas à Bab el Oued, au niveau de la rue Allouche Mustapha, face au marché Nelson, où chaque matin deux files (hommes et dames) se forment devant le camion de lait. Mustapha, père de famille, assure que «rien n'a changé. Le problème du lait n'a pas été réglé, car au lieu de faire la chaîne devant l'épicier de mon quartier, je la fait à ciel ouvert devant ce camion ! C'est vraiment fatigant mais surtout dégradant de devoir faire cela pour acheter un sachet de lait».

Et d'ajouter : «Si je n'avais pas d'enfants, j'aurais exclu le lait de ma liste des produits nécessaires». Pour Mahfoud, père de trois enfants, qui notre devançait interlocuteur dans la file d'attente, «le vendeur de mon quartier vend le lait à 30 DA, je préfère donc faire la queue et l'acheter à 25 DA vu que j'en achète pour moi et pour mes parents». Il est à noter que le ministère de l'Agriculture indique, dans un communiqué, qu'il a tenu une réunion au niveau des secrétaires généraux des ministères de l'Agriculture et du Commerce pour discuter de la crise de la distribution de lait. Le ministère de l'Agriculture

a déclaré que la réunion était consacrée à l'étude et à la discussion du projet de carte de distribution du lait pasteurisé, soulignant que les mesures prises seraient dans l'intérêt à la fois de la laiterie et des distributeurs. Il a ajouté que l'accent a été mis sur divers aspects liés à l'amélioration de la distribution du lait en sachet subventionné dans différentes régions du pays, en particulier entre les municipalités, tout en assurant le maintien du principe de réduction des distances entre le centre de production, c'est-à-dire la traite, et le chemin ou le périmètre de distribution.

T. K.

Nouveau variant du Covid

La fermeture des frontières risque d'être prolongée

La fermeture des frontières et la suspension des vols à l'international risquent d'être prolongées encore davantage en raison des développements que connaît la crise sanitaire chez les pays voisins et en Europe. Si la situation est jusque-là maîtrisable en Algérie, elle est plutôt inquiétante dans bien d'autres pays. L'apparition de nouveaux variants du Covid-19 et le nombre de décès et de contaminations enregistrés en Tunisie, au Maroc ou en France, pour ne citer que ces trois pays, n'arguent pas d'un retour proche à la normale. Hier, le Professeur Riad Mahiaoui, membre du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus, s'exprimant au Forum du journal

«Echaâb», n'a pas manqué d'appeler à observer une grande vigilance aux frontières «afin de juguler les variants du virus». Les membres du Comité scientifique, cités par des médias, ont expliqué que la fermeture ou la réouverture des frontières ne relève pas de leurs prérogatives, ni du ministère de la Santé. Ils ont expliqué que leur travail consiste à donner des propositions en tenant compte de la situation épidémiologique et des statistiques qui leur parviennent. Ainsi, au stade où l'on est, force est de relever que la situation n'est point favorable à la réouverture des frontières.

En Tunisie, la situation a sérieusement empiré. Le ministère de la Santé de ce pays voisin a signalé 2 389 nouvelles contaminations par le nouveau

coronavirus en 24 heures, sur un total de 7 640 tests effectués, soit un taux de positivité de 31,26 %. Selon le dernier bilan publié vendredi soir, 103 décès supplémentaires ont été constatés, portant le bilan à 6 092 morts liés au Covid-19. La même source a fait état de 2 077 malades atteints de Covid-19 hospitalisés, dont 409 en soins intensifs et 140 placés sous respirateurs artificiels au niveau des secteurs public et privé, soit au total 138 patients supplémentaires en 24h.

La situation n'est point meilleure au Maroc, où un total de 1 164 nouveaux d'infection au coronavirus a été enregistré dans la seule journée de jeudi. Ce bilan porte à 463 706 le nombre total des contaminations depuis le premier cas

signalé en mars dernier. Le nombre total de décès est passé à 8 076, avec 33 nouveaux cas recensés en 24 heures, soit un taux de létalité de 1,7 %. Mardi dernier, le Maroc a enregistré un premier cas de contamination par le variant du nouveau coronavirus apparu au Royaume-Uni chez un Marocain arrivé au Port de Tanger à bord d'un bateau en provenance de Marseille.

En France la situation est loin d'être maîtrisée, malgré le début des opérations de vaccination, avec environ 20 000 nouveaux cas de contamination enregistrés quotidiennement, bien loin des 5 000 cas/jour espérés à la mi-décembre par le gouvernement.

Au 20 janvier dernier, 131 cas d'infection au variant britan-

LA QUESTION DU JOUR

Des larmes et du sang

Suite de la page une

En effet, dire de quelque chose qu'elle est encore valable, c'est du même coup laisser entendre qu'il n'est pas exclu qu'elle cesse de l'être à plus ou moins longue échéance. Quasi simultanément le nouveau président américain n'a pas caché à ses compatriotes que les Etats-Unis allaient déplorer 600 000 décès pour fait de Covid-19 dans les semaines à venir, à la suite de quoi les chiffres commencent à s'améliorer. Joe Biden lui aussi a commencé par dévoiler la mauvaise nouvelle pour ensuite passer à la bonne. On aura relevé que les deux hommes ont recouru en faisant à un style résolument churchillien. Ou garibaldien, Winston Churchill n'ayant pas été après tout le premier à mobiliser son camp en faisant fonds sur le parler vrai, mais bien le célèbre révolutionnaire italien. Comme la situation sur le front de l'épidémie n'est reluisante nulle part en Occident, il ne serait pas étonnant que d'autres dirigeants de cette partie du monde en viennent à leur tour à tenir à leurs publics respectifs le même langage héroïque. Il n'y est question en effet que de chiffres qui explosent et de reconfinement à rétablir ou à durcir, et toujours pour éviter le cauchemar absolu de devoir trier les malades pour soulager les hôpitaux. Des pays qui comme l'Allemagne s'en sont bien tirés dans un premier temps donnent aujourd'hui le sentiment d'être submergés par l'épidémie. Dans le nombre des mauvaises nouvelles que le Premier ministre britannique s'est fait un devoir d'annoncer, il y en avait une qui effectivement était de nature à donner froid dans le dos : le mutant britannique était non seulement plus contagieux, mais il était plus mortel. Ce que l'on soupçonnait déjà, tout en minimisant la chose. On se disait qu'un virus déjà mortel qui devenait plus contagieux provoquerait nécessairement plus de morts en bout de chaîne, sans être en soi plus mortel pour autant. Telle n'était pas la mauvaise nouvelle précise qu'avait à dire Boris Johnson. Celle dont il était porteur était que le mutant était non seulement plus rapide mais plus mortel. Nous voilà avertis : il tuera doublement, et par sa vitesse et par sa toxicité intrinsèque.

M. H.

nique ont été confirmés. En attendant de voir les résultats des campagnes de vaccination entamées ça et là à travers le monde, la situation demeure floue, voire dangereuse.

Et l'heure n'est point à un quelconque relâchement avant que la situation sanitaire dans chaque pays ne se soit améliorée et maîtrisée.

Aomar Fekrache

Abdelmadjid Attar au sujet des zones d'ombre

Les projets de raccordement à l'énergie, «priorité absolue» de l'Etat

■ Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a mis l'accent, lors d'une réunion avec des représentants de la société civile et des exploitations agricoles de régions reculées du pays, sur la priorité «absolue» accordée par son secteur aux opérations de raccordement à l'énergie, dans le cadre du programme de prise en charge des zones d'ombre.

Par Abla S.

«**L**e ministre de l'Energie a reçu, jeudi 21 janvier 2021 au siège du

Asphyxie au monoxyde de carbone Deux morts en 48 heures

DEUX personnes sont décédées par asphyxie au monoxyde de carbone (CO) et 21 autres ont été incommodées par le même gaz durant les dernières 48 heures dans plusieurs wilayas, selon un bilan rendu public, hier, par les services de la Protection civile. Les secours de la Protection civile de la wilaya de Biskra ont enregistré, durant la période du 21 au 23 janvier, la mort de deux personnes, âgées respectivement de 32 ans et 24 ans, suite à l'inhalation du monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-eau à l'intérieur de leur domicile au niveau de la commune de Sidi Khaled, précise le bilan. Les éléments de la Protection civile sont intervenus également pour porter assistance à 21 autres personnes incommodées par le monoxyde de carbone (CO) émanant des dispositifs de chauffage et chauffe-bains à l'intérieur de leurs domiciles, à travers plusieurs wilayas du pays, ajoute la même source.

Par ailleurs, trois personnes sont décédées et 298 autres blessés dans 268 accidents de la circulation survenus durant la même période dans plusieurs wilayas du pays. D'autre part, les services de la Protection civile ont effectué 103 opérations de sensibilisation contre la propagation du Covid-19 à travers 68 communes réparties dans 17 wilayas, pour rappeler aux citoyens la nécessité du respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation sociale. Les unités de la Protection civile ont effectué, dans le même cadre, 91 opérations de désinfection générale des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, à travers 47 communes au niveau de 10 wilayas, où les deux opérations ont mobilisé 417 agents, 79 ambulances et 46 engins d'incendie. La Protection civile est intervenue, par ailleurs, pour l'extinction de 9 incendies urbains, industriels et divers à travers les wilayas de Relizane, Blida, Médéa, Sidi Bel-Abbès, Constantine, Oran, Sétif, Boumerdès et Ouargla.

Les éléments de la Protection civile à Mostaganem ont déploré la mort d'une personne suite au renversement d'une barque de pêche à la plage Seddaoua, dans la commune de Sidi Lakhdar.

Mahi Y.

ministère, en coordination avec le médiateur de la République, des représentants de la société civile et de coopératives agricoles ainsi que des notables de Tihahaout (240 km de la commune de Bordj Omar Idriss) relevant de la wilaya d'Illizi, de la commune de Oum El Assel (Tindouf), outre des représentants d'exploitations agricole de Tipaza, de M'sila et de Médéa», précise un communiqué du ministère posté sur sa page Facebook.

«M. Attar a écouté les préoccupations des citoyens portant essentiellement sur les opérations de raccordement à l'énergie dans le cadre du programme de prise en charge des zones d'ombre», a ajouté la même source. Après avoir pris connaissance des détails du dossier et examiné les moyens permettant une prise en charge rapide de ces zones, le ministre a souligné «la priorité absolue» accordée par l'Etat et le secteur à ces opérations.

De même qu'il a mis en avant l'impératif de proposer des «solutions rapides, efficaces et durables», poursuit le communiqué.

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaâboub, a égale-



PH/D. R.

ment pris part à cette rencontre et a suivi avec grand intérêt les dossiers abordés.

La rencontre a permis aux représentants de la société civile et les notables d'exposer leurs

préoccupations liées au secteur du Travail et de l'Emploi, a conclu le communiqué. A. S.

Délégation du médiateur de la République d'Oran

Bilan positif avec 70 % des requêtes réglées

La délégation du médiateur de la République de la wilaya d'Oran a réglé 70 % des requêtes, grâce à un personnel mobilisé pour faciliter toute mesure garantissant les droits du citoyen, et ce, en coordination avec les instances locales concernées, a affirmé le délégué local de l'instance, Choâib Baghli.

Depuis son entrée en activité le 16 août dernier, la délégation locale du médiateur de la République a reçu plus de 500 requêtes, a indiqué M. Baghli, assurant que toutes ont été étudiées et envoyées aux secteurs concernés.

Selon le délégué, les requêtes ont trait, pour la plupart, au logement public toutes formules confondues, à la réalisation d'équipements publics dans les nouvelles cités d'habitation, à l'éclairage public, aux autorisations d'ouverture de pharmacies, aux problèmes relatifs au foncier agricole et l'aménagement des zones industrielles, entre autres.

«Toutes les requêtes parviennent aux responsables locaux concernés, ce qui explique que 70 % d'entre elles ont été réglées», a-t-il estimé, qualifiant le bilan réalisé de «positif».

M. Baghli a expliqué à l'APS la méthode de gestion des missions de la délégation du médiateur de la République d'Oran au niveau local, notamment ce qui a trait au suivi quotidien des doléances et préoccupations des citoyens, ainsi que la rapidité de leur prise en charge conformément aux lois et règlements en vigueur.

Le suivi, a ajouté le délégué local, débute dès l'accueil des citoyens pour le dépôt des réclamations et des requêtes, poursuivant qu'un guichet de réception et d'orientation est dédié à cet effet à l'entrée du siège de la

délégation, où un formulaire contenant les renseignements personnels et l'objet de la requête est rempli puis enregistré sur le réseau.

Pour le dépôt des requêtes, «le citoyen peut prendre rendez-vous via le site de la délégation sur les réseaux sociaux, par courrier électronique ou en se présentant directement au siège local, sans rendez-vous préalable», a fait savoir M. Baghli, notant que le personnel de la délégation prend soin de recevoir les préoccupations des citoyens en toute circonstance de 8 heures à 19 heures.

«Le personnel de la délégation offre les meilleures conditions d'accueil aux citoyens, ce qui a pour effet de les rassurer d'autant que parfois ils sont accablés par des préoccupations complexes et difficiles à résoudre», a-t-il assuré.

Afin de garantir un bon accueil aux citoyens, une psychologue reçoit leurs réclamations et les aide à rédiger leurs renseignements. Suite à quoi, elle oriente les plaignants pour la présentation de leurs requêtes, qu'ils discuteront avec l'un des conseillers du délégué du médiateur de la République.

Les personnes âgées ou présentant des handicaps sont reçues au rez-de-chaussée du siège pour leur éviter le désagrément de monter à l'étage supérieur, a ajouté le responsable.

Des conseillers de diverses spécialités pour l'étude des requêtes

La délégation, dont le siège local a été inauguré par le médiateur de la République,

Karim Younes, le 5 janvier en cours, emploie plusieurs conseillers de diverses spécialités, dont des bénévoles, pour une étude appropriée des recours et réclamations.

Elle peut également faire appel à un expert si la requête le nécessite, a affirmé M. Baghli, ajoutant que les conseillers étudient d'abord les requêtes avec les concernés, puis enquêtent et s'assurent de leur compatibilité avec les lois en vigueur, pour enfin les envoyer à l'administration publique concernée pour leur prise en charge.

A ce propos, le délégué local a relevé qu'un «délai de 15 jours est accordé à l'administration publique pour répondre à la requête et la prendre en charge», poursuivant qu'«une fois le délai expiré, le wali est informé. Et si la réponse tarde encore plus d'une semaine, une correspondance est envoyée directement au ministère de tutelle, sous la supervision du médiateur de la République».

Dans certains cas, le délégué du médiateur de la République prend en charge de régler la réclamation à l'amiable, notamment dans certains litiges entre des fonctionnaires et leurs directeurs, a indiqué à titre d'exemple, le responsable.

Depuis l'inauguration de son nouveau siège de deux étages sis à la cité Emir Abdelkader (Bir El-Djir), la délégation accueille une moyenne quotidienne de 40 personnes, généralement des jeunes, a-t-on indiqué.

Des citoyens, rencontrés à la délégation, ont fait part de leur satisfaction quant aux conditions d'accueil et la qualité d'écoute de leurs préoccupations par l'instance.

Hocine H.

Tunisie

Le FMI met en garde contre «un important» déficit du PIB

Le Fonds monétaire international (FMI) a appelé les autorités tunisiennes à prioriser les dépenses de santé et de protection sociale, tout en contrôlant la masse salariale, les subventions énergétiques mal ciblées et les transferts aux entreprises publiques, ce qui peut causer au pays un déficit budgétaire de plus de 9 % du PIB. Cet appel intervient à l'issue d'une mission à distance menée, du 9 au 18 décembre 2020 et du 4 au 13 janvier 2021, par une équipe du FMI, dans le cadre de la consultation de 2020 au titre de l'article IV avec la Tunisie. Selon les estimations du Fonds, le déficit budgétaire s'est creusé en 2020, pour atteindre 11,5 % du PIB, notamment en raison de la baisse des recettes, d'une masse salariale plus élevée et des transferts supplémentaires aux entreprises publiques. D'après, Chris Geiregat qui conduisait l'équipe de cette mission, le FMI et les autorités tunisiennes ont convenu que le pays est actuellement confronté au double défi de sauver des vies et d'assurer les moyens de subsistance pour la population, jusqu'au fléchissement de la pandémie de Covid-19. Alors que les effets de cette pandémie commencent à diminuer, les services du FMI s'attendent à ce que la croissance du PIB rebondisse à 3,8 % en 2021, alors que les effets de la pandémie commencent à diminuer, mettant en garde contre les risques d'une baisse considérable autour de cette projection de base, compte tenu de l'incertitude quant à la durée et de la vaccination. Outre les défis liés à la pandémie, le FMI a mis l'accent sur l'impératif de réduire les déséquilibres budgétaires et extérieurs et d'engager un plan de réforme «crédible et clair» pour régler la question de la dette publique. Ce plan doit bénéficier d'un large consensus, insiste Chris Geiregat, soulignant qu'un tel «pacte social» est de nature à couvrir la masse salariale de la fonction publique, «actuellement parmi les plus élevées au monde». Ce pacte pourrait apporter une réponse au rôle des entreprises publiques dans l'économie, faciliter la mise en œuvre des réformes de lutte contre la corruption et d'amélioration du climat des affaires, d'instaurer une équité fiscale et de lutter contre le secteur informel. Les services du FMI ont, en outre, encouragé les autorités tunisiennes à adopter un plan de réforme à moyen terme qui permet de classer les entreprises publiques selon leur viabilité financière, leur importance stratégique et la nature de leurs activités, outre à renforcer leur gouvernance et améliorer leur transparence.

R. E.

Zone de libre-échange continentale africaine

Un rôle central dans l'accélération des échanges inter-africains

■ La Banque africaine de développement (BAD) a souligné, dans sa Revue annuelle publiée récemment, le rôle central de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) dans l'accélération des échanges à l'intérieur du Continent, et ce, après son entrée en vigueur le 1^{er} janvier courant.

Par Sara B.

«**L**a BAD qui a fortement contribué à la création de la Zlecaf, à travers des appuis multiformes aux pays membres régionaux, et qui s'implique pour sa mise en œuvre opérationnelle, souligne dans sa Revue annuelle 2019 de l'efficacité du développement (RAED) que l'entrée en vigueur de la Zlecaf devrait permettre d'accélérer les échanges à l'intérieur du continent», a précisé la BAD dans un communiqué publié sur son site web. La promotion des échanges intra-africains sera possible, notamment à travers la suppression de 90 % des taxes douanières sur les quinze prochaines années, ajoute la même source, rappelant que ces échanges sont estimés actuellement à près de 16 %, alors qu'ils représentent plus de 60 % sur les continents asiatique et européen. La Revue de la BAD note également qu'avec plus d'un milliard de consommateurs et un PIB combiné d'environ 3 000 milliards de dollars américains pour le continent, «la nouvelle zone de libre-échange continentale crée le deuxième plus



vaste marché mondial derrière le Partenariat régional économique global en Asie et dans le Pacifique». La Banque africaine a, dans ce cadre, appelé les Etats africains à lui donner toutes les chances de succès à travers des échanges frontaliers, par le renforcement des corridors transfrontaliers. Soulignant le soutien actif de la BAD à la Zlecaf, la Revue indique que la Banque a apporté un don de cinq millions de dollars à l'Union africaine pour mettre en place le Secrétariat permanent de

la Zlecaf, dont les bureaux se trouvent dans le quartier des affaires d'Accra, la capitale ghanéenne. Outre un appui direct à la mise en place de la Zlecaf, la Banque contribue à l'intégration africaine dans chacune de ses cinq grandes priorités dites «High 5» : nourrir l'Afrique, éclairer l'Afrique et l'alimenter en électricité, industrialiser l'Afrique, intégrer l'Afrique et améliorer la vie des populations africaines. «Signe de l'importance de l'intégration africaine pour la Banque, cette thématique (la

Zlecaf) a été choisie comme thème central de la RAED 2020, qui détaille chaque année les objectifs de la Banque, son portefeuille et ses performances», note la BAD. D'autre part, la Revue a souligné le rôle important des grandes villes du continent dans le renforcement des investissements intra-africains. La Zlecaf est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021, après ratification à la date du 20 janvier 2021 par 36 pays africains.

S. B.

Industrie sidérurgique

Tosyali d'Oran exporte 7 000 tonnes de fil machine vers la Mauritanie

Le complexe sidérurgique «Tosyali», implanté à Bethioua (Est d'Oran), a procédé à l'exportation de 7 000 tonnes de fil machine vers la Mauritanie, a-t-on appris, vendredi, de la cellule de communication de cette entreprise. Cette opération, la seconde du genre depuis le début de l'année en cours, a été effectuée jeudi. Ce produit industriel a été chargé au niveau du port de Mostaganem. Il sera réceptionné au port de Nouakchott, a-t-on indiqué de même

source. Une quantité de 7 000 tonnes de rond à béton a été exportée vers l'Angleterre au début de cette nouvelle année. L'entreprise Tosyali prévoit, durant le premier trimestre de l'année en cours, l'exportation de 100 000 tonnes de divers produits dont 4 000 tonnes de fer à béton vers le Sénégal, 1 000 tonnes vers le Bénin et un total de 82 000 tonnes du même produit vers l'Angleterre, les Etats-Unis et la Belgique, a-t-on indiqué de même source.

Ces opérations d'exportation permettront à l'entreprise d'engranger quelque 60 millions USD, précise-t-on à la cellule de communication de l'entreprise. Durant l'année écoulée, quelque 140 000 tonnes de différents produits comme le fer à béton, le fil machine et le tube spiral et autres ont été exportées vers l'Angola, le Sénégal, l'Angleterre, le Canada, les Etats-Unis, la Roumanie et l'Italie, rappelle-t-on.

Nabila T.

Zone Amérique latine-Caraïbes

Le commerce extérieur au plus bas depuis 2008

Le commerce extérieur de l'Amérique latine et des Caraïbes a connu l'an dernier sa pire performance depuis la crise financière mondiale de 2008, principalement en raison de la pandémie de nouveau coronavirus et de son impact sur les économies, s'est alarmée vendredi la Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). Dans l'édition 2020 de son rapport «Perspectives du commerce international pour l'Amérique latine et les Caraïbes», l'agence onusienne estime que la valeur des exportations régionales a chuté de 13 %

l'an passé et celle des importations de 20 %. Cependant, cette baisse des échanges est inférieure à la chute de 23 % qui avait été prédite en août dernier, «car à cette époque, le rebond de la demande chez les principaux partenaires commerciaux de la région, et en particulier la Chine, n'était pas encore visible», souligne l'agence lors d'une conférence de presse de lancement de ce rapport, la secrétaire exécutive de la Cepalc. Alicia Barcena a estimé que «la région se désintègre» en termes de commerce et de production depuis le milieu de la dernière décennie, ce qui

coïncide avec sa plus faible croissance en sept décennies. Pour inverser ce phénomène, la Cepalc recommande donc une plus grande intégration régionale en matière de commerce, d'infrastructures de transport et de logistique, et de coopération numérique. «Il est urgent de revigorer l'intégration régionale pour soutenir la reprise post-pandémique», a déclaré M^{me} Barcena. Point positif, le rapport observe que le rebond «des prix des matières premières et l'augmentation de la demande des Etats-Unis, de la Chine et de l'Europe ont créé les conditions d'une reprise naissante des exporta-

tions régionales depuis le second semestre 2020». Toutefois, avertit la Cepalc, «cette amélioration est sujette à une grande incertitude, en raison des nouvelles flambées qui se sont produites dans de nombreux pays ainsi que de la lenteur de l'accès à la vaccination», ajoute le rapport. Une ventilation par région des estimations de l'agence onusienne pour 2020 montre que l'Amérique centrale a connu la plus faible baisse de ses exportations, soit 2 %, tandis que l'Amérique du Sud et le Mexique ont tous deux vu leurs échanges se contracter de 13 % et les Caraïbes de 16 %.

A. O.

Agence nationale des déchets

L'AND organise la première rencontre d'information mensuelle sur la gestion des déchets

■ L'Agence nationale des déchets (AND) a organisé, à Alger, la première rencontre d'information entre ses cadres et des journalistes de la presse publique et privée (audiovisuelle et écrite) visant à leur permettre de relayer une information «précise et correcte» sur la problématique des déchets au service de l'objectif suprême qui est «la consécration de la citoyenneté environnementale».

Par Hamid H.

Intervenant à l'ouverture de cette rencontre placée sous le slogan «Puisque vous êtes notre partenaire durable», le directeur général de l'AND, Karim Ouamane, a annoncé l'organisation dorénavant d'une rencontre d'information par mois pour servir de trait d'union et d'espace de communication entre les médias et le secteur de l'environnement à travers l'AND, et ce, en vue de transmettre l'information technique correcte dans le domaine des déchets, y compris sur la politique suivie en matière de gestion des déchets.

Mettant en avant l'importance majeure de la gestion des déchets, M. Ouamane a fait savoir que l'AND œuvre à l'accompagnement des différents projets s'inscrivant dans le cadre de la valorisation et du recyclage des déchets, qui contribue, incontestablement, à la relance de l'économie nationale.

Saluant le rôle crucial des médias dans la sensibilisation des citoyens sur les pratiques et comportements corrects pour garantir un environnement «zéro

الوكالة الوطنية للنفايات
AGENCE NATIONALE DES DÉCHETS



déchet», il a expliqué que le développement du recyclage des déchets permettra de transformer ces matières en richesse profitable au citoyen.

S'agissant du thème de la rencontre, en l'occurrence «les centres d'enfouissement technique», le responsable du département des CET, Ounis

Benmhenni, a fait état de 101 centres en Algérie, ajoutant qu'ils consistent «la solution la plus rapide et la moins coûteuse pour éradiquer les décharges anarchiques».

L'AND, a-t-il précisé, veut en finir avec les décharges anarchiques et les remplacer par des CET qui traitent divers types de

déchets (ménagers, dangereux et inertes) en les transformant en «lixiviat», liquide traité en station pour devenir des eaux d'irrigation de terres agricoles, en sus d'autres usages.

Il a ajouté, dans ce contexte, que l'Algérie compte actuellement 36 stations de traitement du lixiviat, sans parler de 39

centres de tri sélectif.

L'AND œuvre également à fournir un soutien technique aux gérants des CET, à travers l'étude et la réalisation de la tranchée ou d'un nouveau centre, et à assurer le suivi des travaux de réalisation des différentes installations, a-t-il conclu.

H. H.

Changement climatique

Plaidoyer du Fida pour l'augmentation des aides aux petits agriculteurs

L'aide financière destinée à permettre aux millions de petits agriculteurs de s'adapter au changement climatique doit «augmenter sensiblement si l'on veut éviter famines et instabilité», a prévenu, hier, un responsable onusien avant un sommet climat la semaine prochaine aux Pays-Bas.

«Il est inacceptable que les petits exploitants qui produisent une grande partie des denrées alimentaires de la planète soient laissés à la merci de conditions météorologiques imprévisibles et que le niveau des investissements visant à les aider à s'adapter soit aussi faible», a déclaré Gilbert Houngbo, président du Fonds international de développement agricole (Fida) dans un communiqué.

«Ils ne contribuent que faiblement aux changements climatiques, mais ils sont les premières victimes de leurs effets. Ils connaissent de plus en plus souvent de mauvaises récoltes et des pertes de bétail, ce qui met en péril l'ensemble de notre système alimentaire», a-t-il indiqué.

«Nous devons impérativement œuvrer pour qu'ils puissent rester sur leurs terres et cultiver des aliments nutritifs de manière durable. Sinon, la faim, la pauvreté et les migrations vont encore progresser dans les années à venir», a prévenu M. Houngbo.

Il devrait annoncer la semaine prochaine le lancement d'un fonds international (Asap+) destiné à mobiliser 500 millions de dollars en faveur de l'agriculture pay-

sanne, lors du sommet sur l'adaptation au changement climatique prévu aux Pays-Bas les 25 et 26 janvier en cours.

Le président du fonds sera accompagné de l'acteur britannique Idriss Elba et son épouse Sandrine, ambassadeurs de bonne volonté du Fida. Ils participeront à un débat avec le Premier ministre belge, Alexander de Croo, et le ministre danois du développement international, Dag Inge Ulstei.

L'Allemagne, l'Autriche, l'Irlande et le Qatar se sont déjà engagés à contribuer au programme. Selon des études financées par le Fida, les productions de cultures de base importantes en Afrique comme les légumineuses, le maïs et le manioc, pourraient connaître une diminu-

tion de 50 à 90 % d'ici à 2050 dans certaines régions de l'Angola, du Lesotho, du Malawi, du Mozambique, de l'Ouganda, du Rwanda, de la Zambie et du Zimbabwe, en raison des changements climatiques, ce qui risque d'entraîner une forte augmentation de la faim et de la pauvreté. Si rien n'est fait, les changements climatiques pourraient aussi obliger plus de 140 millions de personnes à migrer d'ici à 2050.

Un premier programme Asap a permis de distribuer 300 millions de dollars à plus de 5 millions d'exploitants dans 41 pays. Mais à peine 1,7 % du financement mondial de l'action climatique est consacré aux petits producteurs, souligne le Fida.

May H.

Rivières/ Inondations

La vétusté des barrages fluviaux est un «risque émergent»

Plus de la moitié de la population mondiale vivra en 2050 en aval de grands barrages fluviaux dont la vétusté, accentuée par les effets du changement climatique, constitue un «risque émergent», avertit, vendredi, un rapport de l'ONU. La majorité des quelque 58 700 grands barrages (ceux de plus de 15 mètres de haut ou retenant plus de trois millions de mètres cubes d'eau) recensés dans le monde ont été construits entre 1930 et 1970, avec une durée de vie prévisionnelle d'entre 50 et 100 ans, selon ce

rapport de l'Institut pour l'eau, l'environnement et la santé de l'Université des Nations unies.

Nombre d'entre eux ont subi des dommages ces dernières années, qui pourraient se multiplier sous les effets du réchauffement climatique, augmentant le risque d'accidents, avertissent les auteurs. «En raison du changement climatique, les épisodes de précipitations extrêmes et d'inondations sont plus fréquents», a relevé l'auteur principal Duminda Perera, des universités canadiennes d'Ottawa et de McMaster. Ce qui augmente le

risque de débordement des réservoirs et accélère le dépôt de sédiments, affectant la sécurité, les capacités de stockage et la production d'électricité des barrages hydroélectriques, souligne l'étude. «Il s'agit d'un risque émergent mondial auquel nous ne prêtons pas encore attention», avertit de son côté Vladimir Smakhtine, directeur de l'Institut onusien et co-auteur de l'étude.

Plus de 90 % de ces ouvrages sont situés dans deux douzaines de pays seulement, et près de la moitié vont bientôt dépasser les 50 ans. La Chine compte à elle

seule 40 % de ces grands barrages, pour 16 % aux Etats-Unis (dont plus de 85 % ont déjà dépassé leur espérance de vie prévue) et 15 % en Corée du Sud, en Inde et au Japon.

En Inde, 64 ouvrages auront au moins 150 ans d'ici à 2050, alors que l'Amérique du Nord et l'Asie comptent déjà 2 300 barrages en fonctionnement âgés d'au moins 100 ans.

Les incidents se sont multipliés ces dernières années sur certains ouvrages, comme en 2017 où près de 200 000 habitants de Californie ont été éva-

cués face à un risque d'inondations massives liées au barrage d'Oroville, le plus haut des Etats-Unis. En 2019, des inondations records avaient fait craindre pour la sécurité du barrage de Mossoul, en Irak.

Un barrage bien conçu, construit et entretenu peut facilement fonctionner pendant un siècle, mais beaucoup ne remplissent pas tous ces critères. Et la mise à niveau de tous les barrages du monde pourrait coûter 64 milliards de dollars, selon une estimation.

R. E.



États-Unis

Le procès en destitution de Trump commencera le 8 février

■ Le procès en destitution de Donald Trump commencera la deuxième semaine de février au Sénat, après la transmission à la Chambre haute de l'acte de mise en accusation de l'ancien président en début de semaine prochaine, ont annoncé, vendredi, les leaders démocrates au Congrès.

Par Mourad M.

Ce délai de deux semaines, entre la remise de l'acte d'accusation et le début des débats, permettra que le procès ne monopolise pas les sessions à la Chambre haute pour le début du mandat de Joe Biden. Le Sénat pourra ainsi notamment confirmer les membres de son gouvernement. «Une fois les dossiers rédigés, l'exposé par les parties commencera la semaine du 8 février», a déclaré, vendredi soir, Chuck Schumer, le chef démocrate du Sénat, où Donald Trump doit être jugé pour «incitation à l'insurrection».

M. Schumer avait auparavant précisé devant ses collègues que l'acte d'accusation «serait transmis au Sénat lundi».

«Nos procureurs sont prêts à défendre leur dossier devant les 100 sénateurs qui serviront de juges pendant le procès», avait ensuite confirmé M^{me} Pelosi dans un communiqué.

Concrètement, ces «procureurs» – des élus démocrates de la Chambre menés par Jamie Raskin – traverseront lundi les

couloirs du Congrès pour apporter l'acte d'accusation dans l'hémicycle du Sénat, où ils le liront aux sénateurs.

Cette étape marque l'ouverture formelle du procès, mais les débats sur le fond ne commenceront donc que deux semaines plus tard.

Chuck Schumer avait précisé dans la matinée avoir discuté avec le chef de la majorité républicaine, Mitch McConnell, «du calendrier et de la durée des audiences».

Ce dernier avait précisément suggéré d'attendre la mi-février pour entamer les débats. «La mise en accusation par la Chambre a été plus rapide et minimaliste que jamais, l'étape suivante ne peut pas être un procès insuffisant au Sénat», avait-il déclaré.

«Nous avons besoin d'un procès complet et équitable, lors duquel l'ancien président pourra se défendre et le Sénat considérer toutes les questions factuelles, légales et constitutionnelles», avait-il poursuivi.

L'habile stratège avait même souligné qu'il était dans l'intérêt de la nouvelle administration d'attendre.

Jusqu'ici, Joe Biden s'est gardé d'intervenir à ce sujet, estimant qu'il revenait au Congrès de fixer les modalités du procès de son prédécesseur.

Donald Trump est accusé d'avoir encouragé ses partisans à se lancer à l'assaut du Capitole le 6 janvier au moment où les élus du Congrès certifiaient la victoire de son rival démocrate à la présidentielle.

«Vous ne reprendrez jamais notre pays en étant faibles. Vous devez montrer de la force et vous devez être forts», avait-il lancé à ses partisans peu avant qu'ils envahissent le Capitole, semant le chaos et la violence. Cinq personnes sont mortes pendant cette attaque.

Une semaine plus tard, Donald Trump est devenu le premier président de l'Histoire des États-Unis à être mis en accusation deux fois par la Chambre, contrôlée par les démocrates.

Il avait déjà été renvoyé en procès à la fin 2019 pour avoir demandé à l'Ukraine d'enquêter



sur le fils de Joe Biden. Le Sénat, contrôlé par les républicains, l'avait rapidement acquitté.

Cette fois, certains élus républicains se sont montrés très critiques. Même Mitch McConnell, qui fut l'un de ses plus solides alliés pendant sa présidence, a fait savoir qu'il n'excluait pas de le juger coupable.

Mais la Constitution impose un seuil des deux tiers pour condamner un président, et il

faudrait que 17 sénateurs républicains se rallient aux 50 démocrates pour atteindre cette majorité qualifiée, ce qui est à ce stade très incertain.

Si Donald Trump était déclaré coupable, il ne serait pas destitué puisqu'il a déjà quitté la Maison-Blanche, mais il deviendrait inéligible, alors qu'il a caressé l'idée d'une nouvelle candidature à la présidentielle de 2024.

M. M.

Russie

Près de 200 personnes arrêtées lors des manifestations pour Navalny

Des dizaines de personnes ont été arrêtées hier en Russie en marge des manifestations organisées à travers le pays à l'appel des partisans de l'opposant Alexeï Navalny pour exiger sa libération, en dépit des multiples pressions des autorités.

De Moscou à Ioujno-Sakhalinsk, l'équipe du célèbre militant anti-corruption, victime d'un empoisonnement présumé cet été, a publié des appels au rassemblement dans 65 villes russes.

Les premières manifestations ont eu lieu hier dans l'Extrême-Orient russe et en Sibérie, où des milliers de personnes sont descendues dans la rue, notamment à Vladivostok, Khabarovsk, Novosibirsk et Tchita, selon les partisans de M. Navalny, en scandant «Liberté à Navalny !», «Liberté aux prisonniers politiques !», face à d'importants effectifs de la police anti-émeutes déployés sur les lieux.

«Si je n'étais pas venu ici, j'aurais eu honte de regarder mes enfants et mes petits-enfants dans les yeux», a déclaré à l'AFP l'un des manifestants, un retraité, à Vladivostok.

A Iakoutsk, au sud du Cercle polaire, une centaine de protestataires ont bravé le froid extrême en manifestant par -50 degrés Celsius.

Environ 200 protestataires avaient déjà été arrêtés dans une vingtaine de villes russes

vers 08h30 GMT, selon l'ONG OVD-info, spécialisée dans le suivi des interpellations en marge des manifestations.

Les arrestations ont été particulièrement brutales à Vladivostok, port russe sur l'océan Pacifique, où les policiers anti-émeutes ont couru derrière les manifestants et les ont frappés avec des bâtons, selon une vidéo de l'AFP.

A Moscou, où la mobilisation de l'opposition est habituellement la plus forte, les protestataires devaient se réunir à 11h00 GMT sur la place Pouchkine, puis défilé le long d'une rue centrale de la capitale en direction du Kremlin. La police moscovite a d'ores et déjà promis de «réprimer sans délai» tout rassemblement non autorisé.

Le maire de Moscou, Sergueï Sobianine, a dénoncé des manifestations «inacceptables» en pleine pandémie de coronavirus.

Sur Instagram, la femme de M. Navalny, Ioulia, a néanmoins annoncé son intention de manifester à Moscou.

Les autorités n'ayant pas autorisé ces rassemblements, les protestataires s'exposent partout en Russie à des poursuites judiciaires.

La police russe a déjà interpellé cette semaine, en amont des mobilisations, des alliés de premier plan d'Alexeï Navalny dont deux ont été condamnés vendredi à de courtes peines de prison.

Placé en détention jusqu'au 15 février au moins et visé par plusieurs procédures judiciaires, Alexeï Navalny, 44 ans, a été appréhendé dimanche dernier, dès son retour d'Allemagne, après cinq mois de convalescence.

Fin août, il était tombé gravement malade en Sibérie et avait été hospitalisé en urgence à Berlin, victime, selon lui, d'un empoisonnement des services secrets russes à un agent neurotoxique.

Trois laboratoires européens avaient également conclu à un empoisonnement, ce que Moscou dément fermement, dénonçant un complot.

Dès l'arrestation de M. Navalny, condamnée par les puissances occidentales, ses soutiens ont relayé des milliers d'appels à la protestation sur les réseaux sociaux, où l'opposant jouit d'une visibilité importante, alors qu'il est largement ignoré des grands médias d'Etat russes.

Pour limiter ces appels à manifester, le gendarme russe des télécommunications Roskomnadzor a menacé d'amendes les plateformes TikTok et Vkontakte (VK), l'équivalent russe de Facebook.

Alors qu'une enquête a été ouverte pour «incitation à des actes illégaux auprès de mineurs», le ministère de l'Éducation a appelé les parents à «empêcher» leurs enfants de rejoindre des manifestations.



Commentaire

Organisation

Par Fouzia Mahmoudi

C'est mercredi dernier que le Président français Emmanuel Macron a fait sa sortie sur les «66 millions de procureurs» et pourtant les réactions continuent à se multiplier au sein de la classe politique, vis-à-vis d'une «petite phrase» pas si importante mais qui semble avoir touché un nerf sensible. En fin de semaine, c'était au tour de l'eurodéputé Europe Écologie Les Verts, Yannick Jadot, candidat à l'élection présidentielle de 2017, de revenir sur la sortie de Macron. L'écologiste a répondu au chef de l'État en insistant sur la nécessité de «l'intelligence collective» plutôt que «la prétention d'un seul». Sur France 2, l'eurodéputé EELV a critiqué «un mode de gestion de la crise très solitaire». Il a appelé à réunir «autour du Conseil scientifique les grands élus locaux, le patronat, les syndicats, les forces politiques» et à «partager les informations». Dans une allusion aux nombreuses critiques sur cette gestion par le gouvernement, le chef de l'État a regretté jeudi la «traque incessante de l'erreur» en France, devenue, selon lui, «une nation de 66 millions de procureurs», des propos qui ont suscité de vives réactions dans les rangs de l'opposition, de la gauche à l'extrême droite. «La situation est extrêmement difficile, les Français font beaucoup d'efforts, il y a beaucoup de déprime, d'angoisse, de situations de décrochage social extrêmement lourdes, et le Président engueule les Français. Ce n'est pas à la hauteur de sa responsabilité», a déploré Yannick Jadot. «Ce Président a un problème avec la démocratie, tout simplement», a abondé le secrétaire national d'EELV, Julien Bayou, sur France Info en critiquant son «arrogance» : «Ce n'est pas comme ça qu'on fait face aux crises : on fait face avec de l'empathie, de la concertation, de la gravité». «C'est évident que vous et moi on doit pouvoir avoir un avis sur la stratégie, sur les pénuries de doses (de vaccin), sur les différents allers-retours sur les masques», a défendu M. Bayou, réclamant, par ailleurs, «une plus grande concertation avec les élus locaux». Ainsi, si Macron avait souhaité détourner pour un temps l'attention du public et de la scène politique de l'échec de la logistique de la vaccination des Français, il aura réussi à le faire pour quelques jours. Mais la désorganisation des autorités reviendra à n'en pas douter très vite sur le devant de la scène, surtout qu'aujourd'hui une course contre la montre est lancée pour prévenir l'apparition de nouvelles mutations du Covid-19.

F. M.

Maroc

Une équipe internationale d'avocats constituée pour la défense de Maâti Monjib

■ Le Comité de soutien à l'historien et militant marocain Maâti Monjib, détenu depuis fin décembre, a décidé de constituer une équipe internationale d'avocats pour appuyer la défense au Maroc, engager des procédures en France et au niveau international.

Par Ahlem N.

Selon un communiqué publié mercredi à l'issue d'une réunion internationale des Comités de soutien au défenseur des droits humains et aux autres prisonniers politique au Maroc, tenue à Rabat à l'appel du

Sahara occidental 45 académiciens et juristes de différents pays appellent Biden à annuler la décision de Trump

UNE MOTION a été adressée au nouveau Président américain, Joe Biden, par 45 académiciens et juristes l'exhortant à annuler la décision de son prédécesseur, Donald Trump, sur le Sahara occidental, en affirmant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Les signataires de la motion ont exhorté le Président Joe Biden à annuler, «dans les plus brefs délais, l'annonce faite par Trump sur la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental», précisant : «Vous savez pertinemment que le Sahara occidental est reconnu en tant qu'Etat par l'ONU, la Cour internationale de justice (CIJ) et la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), et conformément à un large consensus de juristes internationaux, il s'agit d'un territoire non autonome».

Dans ce contexte, ils ont fait valoir le droit du peuple sahraoui à disposer de son avenir, préconisant de permettre «au peuple de cette nation d'exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance, à travers l'organisation d'un référendum libre et transparent, tel que stipulé dans les décisions de l'ONU».

«Le Sahara occidental, connu officiellement sous l'appellation de République arabe sahraouie démocratique (RASD) et reconnu par des dizaines de pays, est membre fondateur de l'Union africaine (UA) dont la charte consacre l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation», ajoute la même source, expliquant que Trump avait fait des Etats-Unis une partie qui soutient la colonisation d'un Etat africain reconnu comme tel.

Les signataires ont souligné que «les Etats-Unis n'avaient pas le droit de disposer du destin du peuple sahraoui par une simple annonce», estimant que «le statu quo porte atteinte à la réputation des Etats-Unis dans le continent».

Comité de soutien en France, l'initiative sera coordonnée par le cabinet de l'avocat William Bourbon.

Cette décision a été prise en présence des «familles de Maâti Monjib, Omar Radi et Soulaïman Raïssouri, des représentants des comités au Maroc et au Canada, un des avocats marocains présents à l'audition, les avocats français William Bourbon et Vincent Brengarth, ainsi que des journalistes», selon la même source.

La même source rapporte que les avocats de Maâti Monjib au Maroc ont indiqué avoir engagé plusieurs requêtes pour «vice de procédure», en particulier l'arrestation elle-même qui s'apparente à un enlèvement sans mandat d'arrêt pénal marocain.

Elles portent aussi sur les difficultés d'accès au dossier par les avocats de la défense à qui est refusée une copie des pièces. Les comités déplorent que les «avocats en sont réduits à consulter le dossier volumineux dans le bureau du juge d'instruction sur le temps de l'audition. Ce qui constitue une violation grave des règles de procédure garantissant le droit à un procès équitable». Les avocats ont également déposé une demande de remise en liberté de Maâti Monjib à laquelle le juge d'instruction devrait répondre dans les deux ou trois jours.

Partout en Europe, aux Etats-Unis, au Canada comme au Maroc, des voix s'élèvent de plus en plus nombreuses – universitaires, intellectuels, responsables politiques, militants ou simples citoyens – pour exiger la libération immédiate de Maâti Monjib et de tous les journalistes et militants prisonniers d'opinion au Maroc, ainsi que l'arrêt des poursuites injustifiées à leur encontre.

Maâti Monjib a été arrêté le 29 décembre dans un restaurant du



PH. > D. R.

quartier Hassan à Rabat. Il a été «littéralement kidnappé» par huit policiers en civil descendus de deux voitures, rappelle le communiqué.

Arrestation d'un membre du parti Annahj Addimocrati en raison d'un post en soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Le bureau national de la jeunesse du parti politique marocain Annahj Addimocrati (la voie démocratique) a qualifié l'arrestation de l'un de ses membres par le Commissariat de la ville marocaine de Demnate, d'«acte répressif et vindicatif» contre le parti en raison de ses positions

de principe, et son appui «au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination».

Le bureau a estimé que la décision des autorités judiciaires marocaines de poursuivre ce membre après sa mise en liberté de «tentative désespérée du régime du Makhzen de réprimer la liberté d'opinion et d'expression», qualifiant cette démarche d'acte vindicatif contre le parti en raison de ses positions vis-à-vis des «différentes questions nationales» et ses positions de «principes» favorables à l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental.

Dans un communiqué, la filiale de l'Association marocaine des droits humains (AMDH) à Demnate a dénoncé l'arrestation du membre du parti Annahj Addimocrati, la qualifiant d'«arbi-

traire et de violation du droit d'expression».

Les autorités judiciaires de la ville de Demnate avaient convoqué puis arrêté le membre dudit parti marocain suite à un post publié sur son compte facebook sur le Sahara occidental, l'accusant de «porter atteinte aux constantes de la nation et à l'intégrité territoriale du pays via les réseaux sociaux». Le concerné, dont la première session du procès aura lieu le 15 février prochain à Azilal, est actuellement en liberté.

Connu pour ses positions en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, le parti marocain en question avait déjà critiqué vigoureusement auparavant la normalisation des relations entre le Maroc et l'entité sioniste. A. N.

Libye

La Turquie «satisfaite» de l'accord sur un exécutif intérimaire

La Turquie s'est dite vendredi «satisfaite» de l'instauration d'un mécanisme censé permettre l'établissement d'un pouvoir exécutif intérimaire en Libye, ont rapporté, vendredi, des médias.

«Nous sommes satisfaits de l'accord qui a été trouvé et du calendrier visant à mener ce processus dans les plus brefs délais qui a été annoncé», a indiqué le ministère turc des Affaires étrangères dans un communiqué.

Les participants au dialogue politique interlibyen ont approuvé mardi un mécanisme de sélection des futurs dirigeants de la transition d'ici aux élections prévues en décembre, selon la Mission d'appui des

Nations unies en Libye (Manul).

«La Turquie, qui accorde de l'importance à la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'unité politique de la Libye, espère que la structure de gouvernement d'union par intérim sera constituée le plus rapidement possible», a ajouté le ministère turc.

Jugeant «indispensable» que les efforts de bons offices menés sous l'égide de la Manul «ne soient pas interrompus à nouveau», la diplomatie turque a dit suivre «avec préoccupation la consolidation de la présence militaire et des violations du cessez-le-feu commises par des acteurs illégitimes dans ce pays».

L'adoption, mardi, du mécanisme de

sélection d'une autorité unifiée en Libye par les membres du Forum de dialogue politique libyen (FDPL) a été saluée par la représentante spéciale par intérim du SG de l'ONU, Stéphanie Williams et l'Union européenne, la qualifiant d'étape importante dans le processus de dialogue devant aboutir à des élections en décembre 2021.

Les membres du (FDPL) ont adopté, mardi, au terme d'un vote qui s'est déroulé sur deux jours, le mécanisme de sélection d'une autorité unifiée à 73 %, un taux largement supérieur à celui arrêté préalablement par la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), à savoir 63 %.

M. L.



Ligue 1 (9^e journée)

L'ESS accentue son avance, le WAT surprend l'USMBA

LE LEADER du championnat de Ligue 1 de football, l'ES Sétif, victorieux à Constantine (1-0), porte son avance à quatre longueurs sur son poursuivant immédiat, le MC Alger, accroché à domicile (3-3) par l'AS Ain M'ilia, alors que le WA Tlemcen réalise la grosse surprise de la 9^e journée de la compétition en battant à l'extérieur l'USM Bel-Abbès (3-2). Cette journée la plus prolifique en buts (24) dont six pénalités, depuis l'entame de la saison 2020-2021, a vu quatre victoires en déplacement, ce qui porte à un total de 23 succès hors des bases, dont cinq pour le leader du championnat, l'ES Sétif. Cette dernière, battue le week-end dernier par le MC Alger, a puisé dans la crise du CS Constantine, suite au départ précipité de son entraîneur, Abdelkader Amrani, pour décrocher un précieux succès, le 7^e en 9 journées, grâce à son attaquant Kendouci (17). Quant au CSC, il continue sa descente aux enfers en reculant à la 16^e place avec 7 unités seulement au compteur. Les Sétifiens, principaux bénéficiaires de la journée, ne s'attendaient nullement au précieux service rendu par leurs voisins de l'ASAM, qui a contraint le MC Alger au partage des points au stade du 5-Juillet (Alger). Les M'iliis nullement abattus par leur dernier revers à domicile devant l'O.Médéa (1-3), se sont permis le luxe de mener (3-1) après seulement 16 minutes grâce au triplé de Djaabout Adel (3^e, 9^e, 16^e), qui porte son total à 5 buts au classement des buteurs. Les camarades de Hachoud, pris à la gorge, ont du attendre la 2^e période pour sauver les meubles et égaliser finalement par Abdelhafid (84^e), évitant du coup leur première défaite de la saison. Le CR Belouizdad, champion d'Algérie en titre, a fait honneur à sa réputation en l'emportant à Relizane (1-0), grâce à Draoui (24^e), restant ainsi dans le sillage du groupe de tête (4^e-15 pts), mais avec deux matches en retard face au CSC et à l'O.Médéa. Ce dernier poursuit allégrement sa marche en avant, en enregistrant vendredi sa 5^e victoire de rang, cette fois-ci au dépens de l'US Biskra. Un but en or de Kemoukh (son 4^e but personnel) place désormais le club du «Titteri» sur le podium (3^e - 16 pts) effaçant du coup son piètre début de saison. La JS Kabylie a surmonté sa crise sur le plan administratif, en venant à bout d'une solide équipe de la JS Saoura (2-1). Les camarades de Bounoua, auteur du second but (72^e), se retrouvent provisoirement à la 4^e place (15 pts), reléguant du coup leurs adversaires du jour à la 8^e place (14 pts). L'USM Alger a remporté son 4^e match de suite, cette fois-ci chez le CABB Arréridj (1-0) avec une réalisation de Koufiri (29^e) qui inscrit à cette occasion son 5^e but personnel. Les «Rouge et Noir», désormais 8^e avec 14 points, retrouvent leur sérénité après un difficile démarrage. Pour le CABB, les semaines se suivent et se ressemblent, restant la seule équipe de Ligue 1 sans victoire après 9 journées (20^e pts). Les deux derbies de l'Ouest algérien ont tenu toutes leurs promesses. A Oran, les Hamraouas du MCO ont attendu le temps additionnel pour s'adjuger les trois points de la victoire devant l'ASO Chlef, suite au penalty inscrit par Mellal (90⁺¹), restant ainsi invaincu en 9 journées à l'instar du MCA et du CRB, alors que le WA Tlemcen a enfin remporté sa 1^{re} victoire de la saison sur le terrain de l'USM Bel-Abbès. Cette dernière qui avait en main le point du nul, a été surprise à la toute dernière minute par un but de Benachour. Le Paradou AC n'a pas trouvé de difficulté à battre la JSM Skikda (3-0) grâce à un doublé de Zougane. Les Skikdis, vulnérables hors de leurs bases, continuent de faire leur apprentissage parmi l'élite. Enfin, le NAH Dey n'a pas réussi à battre le NC Magra à Alger, continuant de faire du surplace (1-1). L'arrivée de l'enfant du club, Bilal Dziri à la barre technique, n'a pas donné le «déluc psychologique» tant attendu. Pire, les Nahdistes, ont dû attendre la 78^e pour niveler la marque par Betrouni, échappant ainsi à une nouvelle défaite à domicile. **R. S.**

Résultats et classement :

RCR-CRB	0-1
NAHD-NCM	1-1
JSK-JSS	2-1
PAC- JSMS	3-0
CSC-ESS	0-1
OM- USB	1-0
MCA-ASAM	3-3
USMBA-WAT	2-3
CABBA -JMSA	0-1
MCO- ASO	1-0

	Pts	J
1. ES Sétif	22	9
2. MC Alger	18	8
3. O. Médéa	16	8
4. CR Belouizdad	15	7
.. AS Ain M'ilia	15	9
.. JS Kabylie	15	9
.. MC Oran	15	9
8. JS Saoura	14	8
.. USM Alger	14	9
10. ASO Chlef	13	9
11.. Paradou AC	12	9
12. RC Relizane	9	9
13. USM Bel-Abbès	8	9
.. JSM Skikda	8	9
.. US Biskra	8	9
16. CS Constantine	7	8
.. NA Hussein-Dey	7	9
.. WA Tlemcen	7	9
19. NC Magra	6	9
20. CABB Arréridj	2	9

Tournoi de l'UNAF des U 17/Algérie-Tunisie cet après-midi

L'EN à une victoire de la CAN

■ L'équipe nationale algérienne des U17 croisera le fer cet après-midi avec son homologue tunisienne au stade 5-Juillet, lors de la dernière rencontre pour le compte du tournoi de l'UNAF, qualificatif à la phase finale de la CAN.



Les Verts se doivent de l'emporter

Par Mahfoud M.

Les Verts, qui ont remporté leur premier match sur le fil face à la Libye sur le score de (3/2), se doivent de gagner ce deuxième match de cette compétition qui se joue sous forme de mini-championnat pour espérer être présents à la phase finale de la compétition africaine. Les poulains de Lacet savent ce qui les attend lors de ce match face aux Aiglons de Carthage qui ont aussi battu les Libyens sur le score de 2 à 1 et qui devront se départager lors de cette rencontre considérée

comme une finale de ce tournoi qui regroupe trois équipes seulement, après les forfaits du Maroc et de l'Egypte qui ont fait l'impasse sur cette compétition. Les Verts se doivent de corriger leurs erreurs du premier match face à la Libye surtout en défense, ce qui avait permis à l'adversaire d'inscrire deux buts après des erreurs des défenseurs et du gardien de but. Les Algériens attachent une très grande importance à la qualification à la CAN, surtout que l'EN n'avait réussi qu'une seule fois à la disputer, après l'avoir organisée chez nous, il y a quatre ans. Lacet

pense que ses poulains sont capables de surmonter les difficultés et relever ce défi, d'autant plus qu'ils sont motivés après le premier succès et ne souhaitent pas laisser passer cette occasion d'accueillir ce tournoi chez nous. D'ailleurs, ce sera un atout pour la sélection nationale qui a ses repères sur le terrain du stade du 5-Juillet après avoir disputé de nombreux matches amicaux, contrairement aux Tunisiens qui le découvrent mais comptent aussi se battre pour créer la surprise.

M. M.

Mondial-2021 de handball (Gr.III)/ Algérie-Norvège (23-36)

Les Verts impuissants face aux vice-champions du monde

LA SÉLECTION algérienne de handball a concédé une nouvelle défaite au Mondial-2021 qui se déroule en Egypte (13-31 janvier), en s'inclinant lourdement face à son homologue norvégienne sur le score de 23 à 36, mi-temps (11-17), vendredi soir au Caire, pour le compte de la 2^e journée du tour principal (Gr.III). Éliminés de la course à la qualification aux quarts de finale, les handballeurs algériens n'ont rien pu faire face aux vice-champions du monde, qui confirment leur victoire face au Portugal (29-28), lors de la précédente journée. S'appuyant sur leurs atouts offensifs, notamment Ayoub Abdi (7 buts) et Redouan Saker (4 buts), les Algériens ont réussi à rester au contact des Norvégiens jusqu'au quart d'heure de jeu (7-10),

avant de flancher devant la machine offensive norvégienne, qui rejoint les vestiaires avec 6 buts d'avance (17-11).

En deuxième mi-temps, les protégés du coach national Alain Portes ont complètement sombré face aux assauts répétitifs d'Alexandre Blonz (7 buts) et Sander Sagossen (6 buts), portant l'écart jusqu'à 15 buts (31-16). Trop passifs en défense pour rivaliser avec l'un des favoris au titre mondial, les Algériens s'inclinent finalement avec 13 buts de retard (23-36). C'est la 4^e défaite du Sept algérien, lors du rendez-vous égyptien après celles essuyées face à l'Islande (24-39), le Portugal (19-26) et la France (26-29), contre une victoire devant le Maroc (24-23).

Cyclisme (manche nationale)

187 athlètes au départ du Challenge de la nouvelle ville de Sidi Abdellah

LE COUP d'envoi de la nouvelle saison de cycliste a été donné vendredi par le Challenge (cadets, cadettes, juniors et seniors) de la nouvelle ville de Sidi Abdellah qui a connu la participation de 187 athlètes. La compétition, dont le départ a été

donné dans une ambiance particulière par la ministre déléguée chargée du sport d'élite, Salima Souakri, et le wali délégué Houria Meddahi, a marqué le retour en scène du cyclisme après plus de neuf mois d'arrêt. «Le Challenge de la ville de Sidi

Abdellah est la première manche nationale que la fédération a initié cette année sur plusieurs étapes qui sera ponctuée par le sacre final en fin de saison», a déclaré le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Kheireddine Barbari.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

El Tart

Arrestation d'un usurpateur d'identité, objet d'un mandat d'arrêt

LES SERVICES de police de la sûreté urbaine de la commune de Chebaita Mokhtar (El Tart) ont arrêté un individu usurpant des identités pour échapper au mandat d'arrêt lancé contre lui pour son implication dans diverses affaires criminelles, a-t-on appris, hier, du chargé de communication de la sûreté de wilaya.

Agissant sur la base d'une information faisant état de la présence de cet individu, auteur de plusieurs délits et crimes, dont celui de faux et usage de faux de documents officiels et trafic de billets de banque, les services de police ont ouvert une enquête ayant permis d'appréhender le présumé coupable qui se présentait sous de fausses identités lors de contrôles de routine, pensant ainsi pouvoir échapper à la justice, a précisé le commissaire principal,

Mohamed Karim Labidi.

Lors de son arrestation, le mis en cause, originaire de la wilaya d'Annaba, était en possession d'un faux billet de 500 dinars algériens et d'une pièce d'identité falsifiée, a précisé la même source, signalant également que cet individu se déplaçait fréquemment dans les localités de Dréan et Chebaita Mokhtar avant que la police extramuros de cette commune ne parvienne à mettre fin à sa cavale.

L'individu, âgé d'une trentaine d'années, a été arrêté à bord d'un véhicule touristique dans un point de contrôle dressé pour la circonstance, a souligné le commissaire Labidi qui a conclu que le mis en cause sera présenté devant le tribunal correctionnel de Dréan, dès la finalisation de son dossier judiciaire.

Amar F.

Le vaccin tard à venir



Loumis

Djalou@hotmail.com

Imaloussène (Tizi Ouzou)

Des habitants décident de reconstruire l'école vétuste de leur village

■ Les quatre classes de l'école «Frères Ait Ramdane» qui menaçaient ruine ont été démolies et seront reconstruites par les villageois qui se sont lancés le défi de les terminer avant la prochaine rentrée scolaire.

Par Hamid M.

Les habitants du village Imaloussène, dans la commune de Timizart, à une trentaine de kilomètres à l'est de Tizi Ouzou, viennent d'achever la première étape de la réhabilitation de l'école que fréquentent leurs enfants, après avoir longtemps attendu en vain l'intervention des autorités.

En effet, les villageois ont décidé d'agir face au mutisme des autorités et au danger qui guette leurs enfants, dans l'état vétuste de cette structure éducative. Ils ont entamé



les travaux de peinture, de plomberie et de maçonnerie pour parer aux urgences, car les conditions de scolarisation des enfants dans cette école étaient devenues dangereuses, notamment sur le plan de l'hygiène. Les quatre classes de l'école «Frères Ait Ramdane» qui menaçaient ruine depuis des mois ont été démolies et seront reconstruites par les villageois qui se

sont lancés le défi de les terminer avant la prochaine rentrée scolaire. A noter que de telles actions se multiplient ces dernières années en Kabylie, grâce à la mobilisation des habitants pour améliorer les conditions de scolarité de leurs enfants. Les parents d'élèves procèdent au nettoyage et même à l'embellissement des établissements, au bonheur des écoliers. H. M.

Chéraga

Démantèlement d'une bande de trafiquants de drogue

LES ÉLÉMENTS de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant de la Sûreté de wilaya d'Alger ont arrêté une bande criminelle spécialisée dans le trafic de drogues et de psychotropes, a indiqué, hier, la DGSN dans un communiqué. L'association de malfaiteurs arrêtée «était en possession d'armes de type A avec munitions sans autorisation, et d'armes blanches prohibées, sans justification légale», précise la même source. «Agissant sur informations faisant état de propagation du phénomène de trafic de drogues et de comprimés psychotropes

dans la circonscription de Chéraga, les juridictions compétentes ont engagé une action publique et diligenté une enquête en vue de mettre un terme à l'activité de cette bande criminelle», relève la DGSN. Les services de Police «ont ainsi lancé les investigations sur cette affaire, mis en place un plan sécuritaire ayant permis l'identification et l'arrestation de tous les suspects, avant de les déferer devant le procureur de la République territorialement compétent», a conclu le communiqué.

M. O.

الهيئة الوطنية للإعلام والنشر والإنتاج
Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publication
Anep

LE TEMPS D'UNE LECTURE

Du 2 au 31 Janvier 2021

30%
Réduction

Sur l'ensemble de nos titres



Librairie Chaib Dzair

1, Avenue Pasteur, Alger Centre

Tél./Fax : +213 (0) 21 71 69 66 chaib.dzair@anep.com.dz

librairie chaib Dzair